



Inscription à l'école primaire de Boussières



L'**inscription en mairie** est obligatoire et se déroulera à compter du **mardi 21 avril 2026** au secrétariat de mairie de Boussières lors des horaires d'ouverture.

→ La présentation d'un justificatif de domicile et du livret de famille est nécessaire.

Mme Parra Lopez, directrice de l'école vous accueillera à l'école ensuite afin de réaliser les formalités administratives le **mardi 19 mai entre 16h30 à 18h** (*dans le bâtiment des maternelles derrière l'église*). Si cette date ne convenait pas, une autre date pourra être fixée. Lors de ce rendez-vous, qui vous permettra également de découvrir l'école, je serai accompagnée par Mme Valladont (*enseignante de PS*). Je vous remercie de présenter les documents suivants (*photocopies si possible*) :

- ✓ le livret de famille
- ✓ le carnet de santé de votre enfant (*ou un certificat de vaccination réalisé par votre médecin traitant*)
- ✓ un justificatif de domicile
- ✓ le document d'inscription réalisé au préalable en mairie
- ✓ Éventuellement, en cas de changement d'école, le certificat de radiation effectué par le directeur de l'ancienne école.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter l'école par mail :

ecole.boussieres@ac-besancon.fr ou laisser un message au 03 81 56 64 14.

Au plaisir de vous accueillir ainsi que vos enfants au sein de l'école primaire de Boussières,

Mme PARRA LOPEZ Sandra

Directrice de l'école primaire de Boussières